

Traverser la rue en sécurité : Emmanuel Macron annonce la généralisation des télécommandes pour feux sonores

À l'occasion de la Conférence Nationale du Handicap (CNH), le 4 septembre 2026 à Bobigny, Emmanuel Macron a annoncé la mise en place d'un dispositif national de distribution de télécommandes normalisées pour les feux sonores, destiné aux personnes déficientes visuelles qui en feront la demande. Okeenea salue une avancée majeure pour l'autonomie et appelle désormais à sa concrétisation rapide, simple et homogène sur tout le territoire.



La télécommande normalisée permet d'activer à distance les équipements sonores compatibles.

Une annonce attendue, après plus de trente ans de feux sonores activables à distance

En France, les dispositifs sonores aux passages piétons peuvent être activés à l'aide d'une télécommande répondant à la norme NF S32-002. Pourtant, l'accès à cette télécommande reste aujourd'hui très inégal selon les territoires. Lors de la CNH, le Président de la République a cité parmi ses engagements la possibilité de « traverser la rue en sécurité », notamment grâce à la généralisation des télécommandes pour les feux sonores. Le dossier de presse de la CNH précise qu'un dispositif national de distribution sera mis en place pour toute personne déficiente visuelle qui en fera la demande.



Adresse

6 rue des Aulnes - 69410
Champagne-au-Mont-d'Or - FRANCE

Numéro

+33 04 72 53 98 26 / +33 07 61 23 50 19

Email

info@okeenea.com

www.okeenea.com

Okeenea est une marque du groupe Access to Mars

SARL - SIRET : 789 856 242 000 27

TVA intracommunautaire : FR67789856242

Plus de 600 personnes consultées : un impact massif sur l'autonomie

Cette annonce répond à une attente fortement exprimée par les usagers. Dans la consultation nationale menée par Okeenea en 2026 auprès de plus de 600 personnes, près de 98 % des répondants concernés déclarent que la signalétique sonore a amélioré leur autonomie. Au-delà de la disponibilité des équipements, l'enjeu est donc aussi de garantir à chacun l'accès au moyen de les activer et l'information sur leurs usages.



L'accès aux informations sonores contribue à l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes dans leurs déplacements.

De l'annonce à la mise en œuvre : trois conditions essentielles

Pour Okeenea, la réussite de cette mesure reposera sur un dispositif de distribution simple pour les bénéficiaires, homogène sur l'ensemble du territoire et accompagné d'une information nationale permettant aux personnes concernées de connaître l'existence de la télécommande et ses différents usages.

*« Cette annonce répond à un besoin concret que nous portons depuis des années : un équipement normalisé n'est pleinement utile que si les personnes qui en ont besoin peuvent effectivement disposer du moyen de l'activer. L'enjeu est maintenant de transformer cet engagement en un dispositif national simple, lisible et accessible à tous les bénéficiaires, où qu'ils vivent. » — **Martin Rochon, Directeur général d'Okeenea***

À propos d'Okeenea

Fondée en 1993 à Lyon, Okeenea est une entreprise familiale, leader français des solutions d'accessibilité sensorielle : feux sonores, balises sonores, télécommandes normalisées et solutions de guidage indoor (Evelity) elle déploie dans le monde entier ses solutions.

CONTACT PRESSE : Lise Wagner - lisew@okeenea.com – 06 66 92 77 50



Adresse

6 rue des Aulnes - 69410
Champagne-au-Mont-d'Or - FRANCE

Numéro

+33 04 72 53 98 26 / +33 07 61 23 50 19

Email

info@okeenea.com

www.okeenea.com

Okeenea est une marque du groupe Access to Mars

SARL - SIRET : 789 856 242 000 27

TVA intracommunautaire : FR67789856242